



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à 14 heures 00, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

**Présents :** Rémy GUILLOU, Jean-Yves ROLLAND, Marc VIDCOQ, Patrick HAMON, Jean-Pierre JAGLIN, Annie BENION, Yann BOUTIER, Georges GALLARDON, Alain KERBIRIOU, Jocelyne KERFERS, Bernadette LE BOEDÉC, Guy LE FOLL, Sandra LE NOUVEL, Guy LE YOUDEC, Geneviève PINTO, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Robert MOISAN, François HINDRE, Guy QUERE, Florence LE SAINT, Michel LE CALVEZ, Alain BURLLOT, Gervais LEMOINE, Claude BERNARD, Xavier CERTAIN, Michel HUBY, Pierre TANGUY, Christiane MOREL

**Excusés :** Hervé OLLIVIER, Daniel TRENDI, Jacques LAMBERT, Jacques LE POTIER, Alain CUPCIC, Emile DOHOLLOU, Daniel REAU, Jacques TROEL, Gilles THOMAS, Henri FLAGEUL, Gérard MATHECADE, Mireille JEGO, Gildas LE FRESNE, Julien VIDÉLO, Joseph PERROT, Jean-Pierre LE GOUX, Jean-Baptiste LE VERRE, Olivier ALAIN, Raymond GELEOC, Cécile NICOLAS, Pierre-Yves LE BORGNE, Christelle URVOIX, Marianne LORETTE, Xavier ROBIC, Jean JOURDEN

Date d'envoi des convocations : 20 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 29

Secrétaire de séance : Bruno Raoult

**Pacte « Eau, patrimoine naturel & biodiversité »**

Le président du SMKU a proposé en mars 2023 le lancement d'un projet « **PACTE Eau, patrimoine naturel et biodiversité** » sur le territoire du SMKU. L'objectif de cette convention est de contribuer à la préservation de la ressource en eau (quantitativement et qualitativement) prélevée au sein du barrage de Kerne Uhel et produite sur le site de l'usine de Pont St Antoine. Il s'agit de la préserver aussi bien en termes de qualité que de quantité afin de continuer à produire une eau de qualité pour le plus grand nombre tout en respectant le milieu naturel.

Cette convention s'inscrit dans la poursuite des travaux initiés dans le cadre des contrats territoriaux précédents sur le territoire du SMKU et de la convention pour la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt patrimonial entre SAUR – CCKB – FDC22 sur le périmètre de captage de Kerne Uhel en complémentarité avec tous les acteurs concernés par ces questions, qui visent à préserver la qualité et la quantité de l'eau en amont du barrage.

Il s'agira pour les signataires de mettre en œuvre ou d'accompagner (techniquement et/ou financièrement) **la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, la réalisation d'actions concrètes démontrant la plus-value d'une organisation partenariale au service de l'eau, de la biodiversité et des territoires, d'établir des propositions de missions, d'organisation, de gouvernance et de moyens.**

Depuis mars 2023, plusieurs échanges politiques et réunions techniques ont eu lieu avec les partenaires identifiés par le SMKU : Région Bretagne / Département 22 / SDAEP 22 / CCKB / GPA / LCBC / SMBSEIL.

Un courrier va être transmis très prochainement à ces potentiels partenaires afin de les solliciter officiellement pour engager la construction de cette plateforme partenariale « pour la protection et la valorisation de la ressource en eau, du patrimoine naturel et de la biodiversité de Kerne Uhel ».

Une convention multi partenariale s'en suivra.

Le président propose de l'autoriser à signer cette convention, dès lors que tous les partenaires auront validé le projet de convention.

**Le Comité Syndical,**

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré,  
Après vote à l'unanimité,

**Autorise le Président à :**

- Signer la convention « Pacte Eau & biodiversité » avec tous les partenaires de ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,

Guillaume ROBIC

Signé par : Guillaume ROBIC  
Date : 02/07/2024  
Qualité : PRESIDENT

**Bruno RAOULT**  
Secrétaire de séance

